

ANEFA *mag*

STIMULATEUR D'INITIATIVES

La lettre d'information de l'Association Nationale Emploi Formation en Agriculture

www.anefa.org



L'agriculture, un rêve à portée de main.

ACTUALITÉS

Changeement de présidence
Site internet
Guide bienvenue en agriculture

page 4

FILIÈRE À L'HONNEUR

Élevage

page 5

DOSSIER

Emploi : l'agriculture
vous ouvre ses portes

page 6 à 9





Découvrez le nouveau site
www.anefa.org

Actualités ANEFA P.4

- ❖ Changement de présidence
- ❖ Site internet
- ❖ Guide bienvenue en agriculture

Filière à l'honneur P.5

- ❖ Élevage

Dossier P.6

Emploi : l'agriculture vous ouvre ses portes

- ❖ Les femmes
- ❖ La reconversion professionnelle
- ❖ Les demandeurs d'emploi

L'ANEFA en région P.10

- ❖ Ile-et-Vilaine : le recrutement par simulation appliqué aux saisonniers
- ❖ Dynamiser l'emploi agricole en Meuse avec les EMT

Échos du réseau P.12

L'Association Nationale Emploi Formation en Agriculture est un organisme géré par les partenaires sociaux de l'agriculture.

Collège employeur :
FNSEA, UNEP, FNCUMA,
FNB, EDT, ONF, USRTL

Collège salarié :
FGA-CFDT, FNAF-CGT, FGTA-FO,
SNCEA-CFE-CGC, CFTC-AGRI

ANEFA - 6 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris
Tél. : 01 46 07 58 22 - email : infos@anefa.org

www.anefa.org

Responsable de publication : Gilles Duquet - Rédacteur en chef : Christine Savourat - Rédaction : Christine Savourat, Angéline Causse - Ont collaboré à ce numéro : Valérie Heyser, Mélanie Demay, Mylène Gabaret - Conception, création : Agence Dajm Tél. : 01 72 34 22 22 - Crédits photos : Fotolia.com, Stocklib.fr, ANEFA, FDSEA 55, AREFA Ile-de-France, AREFA Limousin, Jean Puyo pour l'AREFA Centre.

UN RÊVE à portée de main

Aujourd'hui, force est de constater que les parcours professionnels comptent de plus en plus d'étapes et de ruptures, choisies ou non.

A la lecture du dossier, vous verrez que différents chemins mènent désormais à l'emploi en agriculture et qu'il n'est plus nécessaire d'être du sérail : citadins en mal de campagne, besoin de reconversion... Vous verrez aussi que l'agriculture se féminise.

Malgré les difficultés de certaines productions, l'agriculture aura toujours besoin de main d'œuvre et le secteur, comme d'autres, se mobilise pour attirer vers ses métiers. A cette fin, les partenaires sociaux ont créé un dispositif à destination des demandeurs d'emploi.

Dans la continuité du dossier, nous vous présentons deux actions réalisées en partenariat avec Pôle emploi, en Ile-et-Vilaine et dans la Meuse, pour booster l'emploi agricole : une pour améliorer le recrutement de saisonniers et l'autre, pour mettre en situation des candidats potentiels.

Enfin, la rubrique « filière à l'honneur », présente des personnes qui, malgré un contexte fluctuant, ont fait le choix de travailler dans l'élevage pour s'épanouir professionnellement.

Bonne lecture,

Gilles Duquet
Président
de l'ANEFA



Jocelyne Marmande
Secrétaire générale
de l'ANEFA



❖ Changement de présidence

Le 11 mai 2010, respectant la logique paritaire au cœur du fonctionnement de l'association et après 2 années de présidence assurée par les salariés, les employeurs ont pris la tête de l'ANEFA.



Gilles Duquet
(FNSEA)
Président

Jocelyne Marmande
(FGTA-FO)
Secrétaire générale

Gilles Duquet, membre de la commission employeur de la FNSEA, précédemment Secrétaire général, devient Président. Il succède à Eric Swartvagher. Successivement membre du bureau, Secrétaire général puis Président, Eric Swartvagher, de la FGA-CFDT, s'est impliqué dans la vie de l'association depuis 2002. Acteur majeur de son développement, il a porté de nombreuses actions, notamment le soutien à la mise à disposition de logements pour les saisonniers et tout récemment, le projet phare de l'ANEFA à venir : un événement national de promotion des métiers de l'agriculture et de ses emplois.

Quant à Jocelyne Marmande, Secrétaire fédérale à la FGTA-FO, en tant que membre du bureau, elle est nommée Secrétaire générale de l'ANEFA. Elle devient ainsi la première femme à occuper cette fonction•

❖ Site internet

L'ANEFA a lancé son nouveau site internet, le 27 février 2010, lors du Salon de l'agriculture.



Téléchargement des fiches métiers, accès aux offres et demandes de la Bourse de l'emploi, consultation et demande de livrets d'emplois saisonniers... chacun peut désormais accéder facilement aux différents services de l'ANEFA. Parmi les nouveau-

tés, un flux RSS qui, sur demande, renseigne automatiquement sur les actualités de l'ANEFA ainsi qu'un formulaire de commande d'outils pour l'emploi saisonnier à destination des professionnels de l'emploi.

Ce nouveau site est également plus performant, plus convivial et plus intuitif, aussi bien pour les utilisateurs que pour les administrateurs. Dans le prolongement de son site, l'ANEFA procède à la refonte des mini-sites des ADEFA et AREFA.

Retrouvez nous sur www.anefa.org•

❖ Le guide « Bienvenue en agriculture »

Accessible aux saisonniers étrangers.

L'agriculture accueille différents publics de saisonniers dont des personnes issues de l'immigration et des étrangers.

Pour faciliter leur intégration, l'ANEFA a traduit le guide Bienvenue en agriculture, guide qui informe les nouveaux saisonniers sur leur environnement de travail, leurs droits et leurs devoirs, en anglais et mis à jour les traductions arabes et polonaises.

Les différentes traductions sont à télécharger sur le site internet www.anefa.org, rubrique saisonniers/les outils•



Élevage

Les élevages d'animaux fournissent, en priorité, des produits alimentaires tels que le lait ou la viande. Ils représentent 54 % ⁽¹⁾ des exploitations agricoles en France et leur nombre suit la tendance de baisse généralisée. Dans certains secteurs, comme le lait, cette baisse est accentuée par des périodes de crise. Cependant, les futurs agriculteurs ne sont pas découragés pour autant. En 2009, 43 % ⁽²⁾ des 5 150 installations aidées se sont réalisées en élevage bovin lait et viande.



Côté emploi aussi, la tendance générale est à la diminution des actifs dans les exploitations agricoles. Entre 2005 et 2007, leur nombre a diminué de 6 % ⁽¹⁾ et les filières de l'élevage n'échappent pas à la règle. Néanmoins, d'importants besoins en recrutement subsistent.

Le secteur porcin, par exemple, recourt fortement à de la main d'œuvre salariée permanente. En Bretagne, où se concentre presque un quart de l'élevage porcin français ⁽³⁾, les éleveurs ont du mal à recruter. « Pour le Finistère nous disposons en permanence d'un

volant de 20 à 30 postes d'agents d'élevage porcin en CDI » commente Gilles Burel, animateur de l'AEF 29. Ainsi, des parcours de formation émergent. C'est le cas du « Parcours porc », en Ille-et-Vilaine. Ce dispositif, mis en place par l'AEF 35 ⁽⁴⁾, est destiné à des demandeurs d'emploi pour qu'ils découvrent, puis se forment, aux métiers de la production porcine avec un contrat d'embauche à la clé.

Aussi, le travail salarié agricole se substitue progressivement à celui des conjoints et autres actifs familiaux. Ceci est particulièrement vrai dans les élevages laitiers. « L'astreinte de la traite fait que les éleveurs recourent à de la main d'œuvre salariée. Les besoins se développent sous d'autres formes avec les groupements d'employeurs ou les Services de remplacement » explique Gilles Duquet, Président de l'ANEFA et éleveur laitier. D'ailleurs 80 % des adhérents aux Services de remplacement sont des éleveurs.

L'emploi en élevage sur la Bourse de l'emploi ⁽⁵⁾ de l'ANEFA

62 % des offres d'emploi sont en élevage laitier et élevage porcin.
Le niveau de qualification demandé est un BEP, ensuite, un niveau Bac.
56 % des offres en élevage porcin sont en CDI.



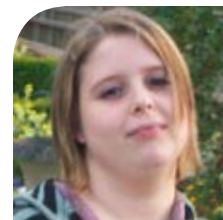
Anael Michaud

Éleveur laitier en AOC Comté

« Fils d'agriculteur, j'ai baigné dans ce milieu depuis tout petit. C'est donc tout logiquement que j'ai passé un Bac S Biologie écologie agronomie puis, en 2006, un BTS ACSE ⁽⁶⁾ au lycée agricole de Levier, dans le Doubs, afin de reprendre la ferme familiale.

J'ai effectué 2 stages dont 3 mois en Suisse, dans une exploitation laitière en gruyère et, en même temps que mes études, j'ai été salarié du service de remplacement, pendant les week-ends ou les vacances.

Travailler dans l'élevage a toujours été une évidence pour moi. Jemesuisinstallé en novembre 2007, à la suite de mon père sur une exploitation qui compte 28 vaches laitières et 63 ha de prairies. »



Gwenolla Savineaux

Agent d'élevage porcin

« Avec mon BTA ⁽⁷⁾ Animalier de laboratoire, je me destinais à travailler comme technicienne dans une animalerie de laboratoire mais, arrivée en Bretagne, je n'ai pas trouvé de travail.

Pôle emploi m'a informée du « Parcours porc », formation en alternance aux métiers de l'élevage porcin qui débouche sur un brevet professionnel agricole ⁽⁸⁾. J'ai effectué la formation, en contrat de professionnalisation, dans une exploitation de 700 porcs et, à l'issue de la formation, mon employeur m'a embauchée en CDI. Je m'occupe maintenant de la maternité de la porcherie. »

(1) Chiffres Agreste 2007 - (2) Chiffres 2009 de l'Observatoire national de l'installation et de la transmission - (3) Chiffre DRAAF Bretagne - (4) En partenariat avec le groupement Arca, Pôle emploi, le centre de formation du Rheu et le Fafsea - (5) Chiffres 2009 - (6) Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation. - (7) Brevet de technicien agricole. - (8) BPA de travaux en production animale, option porc.



L'AGRICULTURE vous ouvre ses portes

❖ Un secteur qui recrute

Les métiers de l'agriculture ont fortement évolué. Pénibilité, faiblesse des revenus, isolement, l'image de la profession souffre encore de problèmes bien réels. Pourtant, qu'il soit exploitant ou salarié, l'agriculteur est devenu un technicien hautement qualifié, gérant de nombreuses missions très différentes. Aujourd'hui, travailler dans l'agriculture relève du choix d'une vie proche de la nature tout en étant au cœur des nouvelles technologies en termes de matériel et de communication.

En pleine crise économique, le secteur agricole recrute, que ce soit sous formes d'emplois saisonniers ou d'emplois qualifiés. Les chiffres sont éloquentes : 1 180 000 actifs⁽¹⁾ au sein de la production agricole, 900 000 contrats saisonniers, 171 000 élèves⁽²⁾ dans l'enseignement agricole...

Désormais, le secteur s'ouvre à de nouveaux publics : les femmes, les personnes désireuses de se reconverter, les demandeurs d'emplois... Tous peuvent y trouver leur place •

(1) Dans les exploitations et les entreprises de travaux. Chiffres MSA 2008. - (2) Chiffre DGER 2009.

❖ Les femmes : des exploitantes et des salariées de plus en plus qualifiées

Diplômées et dotées d'un statut

Lentement mais sûrement, l'emploi agricole féminin se professionnalise.

En 2007, les femmes occupaient 24 %⁽³⁾ des postes d'exploitantes professionnelles contre 12 % en 1988. Signe encourageant, 20 % d'agricultrices sont diplômées de niveau bac +2, les autres, pour moitié, ont suivi une scolarité secondaire longue.

Depuis 2005, leur reconnaissance professionnelle passe également par le statut de conjointe collaboratrice⁽⁴⁾ dont 30 000 d'entre elles bénéficiaient en 2007 et auquel peuvent prétendre les agricultrices pacsées. Cependant, plus de 100 000 épouses d'agriculteurs ont choisi d'occuper un travail à l'extérieur.

Coté emploi salarié, les femmes occupent un quart des postes (hors cadre familial et travail saisonnier), soit autant que de postes d'exploitantes. Une proportion qui s'accroît doucement, car elle était de 16 % en 1988 et 21 % en 2000. Malheureusement encore peu qualifiées, les salariées agricoles sont plus souvent ouvrières que techniciennes, et davantage techniciennes que cadres. Cependant, de nombreuses initiatives menées par les AREFA / ADEFA leurs permettent de se former ou de faire certifier leurs connaissances.



Agricultrices ou salariées d'exploitation, elles témoignent en région Centre

Menée par l'AREFA Centre, une enquête a permis de donner la parole aux femmes, et ainsi de mettre en relief leur regard sur leurs réalités personnelles et professionnelles. Les thèmes choisis étaient variés : mauvaise image du monde agricole, conciliation entre vie privée et vie professionnelle, rémunération, pénibilité du travail, possibilités d'évolution professionnelle, univers macho, épanouissement professionnel...

Six femmes agricultrices ou salariées d'exploitations interviewées ont expliqué être heureuses dans leur travail, sans pour autant gommer les difficultés inhérentes à son exercice que ce soit en grandes cultures, aviculture, arboriculture, viticulture... Les témoignages recueillis ont été compilés dans un livret de 16 pages, diffusé aux établissements scolaires, aux Chambres d'agriculture, au CRIJ⁽⁵⁾, aux BIJ⁽⁶⁾, sur des salons... Afin de donner une plus grande pérennité à l'opération, un blog a été réalisé par l'AREFA, avec interviews vidéo•



Jacqueline Bouselaire

Agent horticole
à Faverolles-sur-Cher

« Je travaille chez Simier, PME familiale, qui cultive près de 3 000 références destinées au marché des collectivités locales. Pourtant, un bac professionnel de bureautique-secrétariat et un DEUG de droit ne me prédisposaient pas à soigner ces graminées aériennes, résistantes et économes en eau.

Lassée de multiples petits boulots, je me suis présentée, en février 2001, sur les conseils de ma belle-sœur, saisonnière dans l'entreprise horticole. En 2006, la PME m'a proposé un emploi à durée indéterminée.

Pendant toute cette période, j'ai acquis des compétences et des savoirs nouveaux. Aujourd'hui, je continue à apprendre. J'encadre du personnel et je fais un métier polyvalent (semis, bouturage, repotage, expédition), qui offre l'opportunité de suivre toutes les phases de la croissance et de la commercialisation d'une plante. C'est une activité variée au contact du vivant, des plantes et des gens. »



Pour en savoir plus :
www.femmes-agricentre.fr
02 38 71 95 07

(3) Chiffres Agreste 2007 – Primeur n°223 de mars 2009. - (4) Loi d'orientation agricole de 2005. (5) Centre régional information jeunesse. - (6) Bureaux information jeunesse.

❖ La reconversion : construire un projet viable pour entrer dans l'agriculture

Une période clé de la vie professionnelle

La reconversion constitue une période clé de la vie professionnelle et l'agriculture peut être une opportunité de nouveau départ.

Pour cela, le candidat doit avoir établi un projet professionnel. Un bilan de compétences, réalisé avec l'aide d'un conseiller, lui permet de faire le point sur ses acquis et aspirations. Souvent, une formation est ensuite nécessaire.

Pourquoi entrer en agriculture ?

Ninon Bardet du Collectif Ville Campagne

« Beaucoup de gens désirent changer de vie et bénéficier d'un meilleur cadre de vie, voire d'un retour aux sources. Le Collectif Ville Campagne est une association nationale au service de ceux qui désirent s'installer à la campagne et des territoires ruraux qui souhaitent accueillir de nouvelles populations.

Un processus de reconversion prend du temps, entre 12 et 24 mois. Il nécessite un accompagnement fort car le projet doit être viable. Et puis, il faut trouver un lieu, une exploitation...

Nous réalisons le premier accueil et renvoyons ensuite vers d'autres organismes tels que les points info installation ou les SAFER⁽⁹⁾. »

Le rôle croissant des (ex)citadins

Les nouveaux venus Hors Cadre Familial (HCF) représentent plus de 30 %⁽¹⁰⁾ des installations aidées en agriculture.

Plus d'1/4 d'entre eux, dont de nombreux citadins, ont migré d'une région à une autre. Ils disposent d'une double formation car ils ont dû acquérir la capacité professionnelle.

Bien qu'ils connaissent, au départ, plus de difficultés que les nouveaux agriculteurs issus du sérail, on constate que, dix ans après leur installation, 9 HCF sur 10 sont toujours en activité.

Des pistes pour se former

Un salarié, quelles que soient la forme et la durée de son contrat de travail, peut, à son initiative, recourir à différents dispositifs pour se former. Il peut bénéficier du Droit individuel de formation (DIF), d'un congé bilan de compétences, d'une période de professionnalisation, d'un congé VAE ou d'un congé individuel de formation (CIF).

Pour s'installer comme agriculteur et bénéficier d'aides financières, les actifs doivent justifier d'un niveau IV de formation agricole (la capacité professionnelle). Ils peuvent suivre un BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) ou un Certificat de Capacité Technique Agricole et Rurale (CCTAR), certification professionnelle délivrée par les Maisons familiales rurales (MFR).

Ces diplômes se préparent par la formation continue. Ils permettent de conduire et gérer une exploitation agricole, soit en tant que chef d'exploitation, associé d'exploitation ou salarié qualifié. Cependant, la liste des formations pour adultes en agriculture est loin d'être exhaustive.

La reconversion

professionnelle selon
une enquête⁽⁷⁾ de l'AFPA⁽⁸⁾

Adhésion à la reconversion professionnelle

- **83%** l'envisagent en cas de licenciement,
- **71%** la déclarent comme un nouveau départ dans la vie,
- **32%** des actifs pourraient se réorienter professionnellement d'ici un an,
- **57%** l'ont attribuée à un choix personnel plus qu'à une contrainte.

Quelle orientation prendre ? L'emploi à la clé ?

- **66%** redoutent un parcours de reconversion de peur de ne pas retrouver un emploi au terme de la formation,
- **52%** déclarent que le principal frein à une reconversion est le choix du secteur.

(7) Sondage IPSOS réalisé en avril 2009 sur un échantillon de 1 000 personnes, représentatives de la population française, de plus de 15 ans. - (8) Association nationale pour la formation professionnelle des adultes. - (9) Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural. - (10) Étude CNASEA 2004 : le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial.



Pour en savoir plus :

www.portea.fr

www.afpa.fr

www.orientation-formation.fr

www.installation-campagne.fr

www.jeunes-agriculteurs.fr



Rachel Marquet de Keratem

Arboricultrice
Vente directe de
pommes à Feins (35)

« Je suis diplômée d'un BTS comptabilité-gestion et j'ai travaillé 10 ans dans une banque, à Rennes, en tant que chargée de clientèle.

Lorsque mes parents, arboriculteurs, ont souhaité prendre leur retraite, ils n'ont pas trouvé de repreneur. C'est alors que j'ai eu le déclic. Avec leur soutien et celui de mon mari, je me suis décidée à reprendre les 6 hectares restant de l'exploitation. Je voulais donner suite à l'exploitation familiale et la vente directe me tentait car j'aime le contact avec les clients.

Après la naissance de mon 2^e enfant, je me suis engagée, en janvier 2007, dans une formation au BPREA.

Je me suis installée, en mai 2008, après avoir effectué un stage en exploitation arboricole Bio. Aujourd'hui, même si je travaille 6 jours sur 7, le samedi étant consacré à la vente, je peux emmener mes enfants à l'école. »

L'ADEMA, un dispositif innovant pour les demandeurs d'emploi

L'ADEMA (Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles) a été créé par l'accord sur la formation professionnelle du 6 janvier 2009, à l'initiative des partenaires sociaux agricoles.



Ce dispositif est une opération innovante portée par le FAFSEA, organisme financeur de la formation professionnelle des salariés des métiers de l'agriculture et activités connexes, en partenariat avec l'Etat et Pôle emploi.

L'objectif est de faciliter l'accès aux métiers et de permettre à des demandeurs d'emploi, qui ne connaissent pas ou peu les métiers de l'agriculture, de découvrir ce milieu.

Pôle emploi, les Missions locales ou encore les bourses de l'emploi agricole, sont les relais de l'information permettant de présenter le dispositif aux demandeurs d'emploi.

Des centres de formation agréés assurent ensuite leur accompagnement. Pendant 22 jours, le bénéficiaire alterne formation et immersion en entreprise.

A l'issue du dispositif, il dispose de différents choix : être embauché, accéder à un contrat de professionnalisation

ou être orienté vers une formation complémentaire pour acquérir de nouveaux savoirs faire et de nouvelles compétences dans le métier choisi.

Le parcours se déroule en 3 étapes :

1- Accueil en centre de formation (4 jours) : Préparation au stage et choix du secteur ; Recherche d'une entreprise.

2- Immersion professionnelle (15 jours) : Stage en entreprise agricole.

3- Retour en centre de formation (3 jours) : Bilan du stage et élaboration d'un projet professionnel.

Rôle de l'ANEFA :

- Présentation du dispositif aux candidats par les gestionnaires de Bourse de l'emploi ainsi que les représentants des AREFA / ADEFA ;
- Mise à disposition des fiches métiers sur le site www.fafsea.com/adema

Le point de vue de la CPNE⁽¹⁰⁾ Agriculture



Claude Cochonneau

Président - (FNSEA)

« Les partenaires sociaux de l'agriculture ont anticipé la réforme de la formation professionnelle, dès janvier 2009, et créé l'ADEMA. Le monde agricole tente de renouveler ses actifs et le dispositif ADEMA permet aux employeurs de trouver des

personnes qui, avec un accompagnement et une formation de base, peuvent rapidement répondre au besoin de main d'œuvre. L'ADEMA est complémentaire des EMT⁽¹¹⁾. Il apporte plus de professionnalisation grâce à l'accompagnement du centre de formation. Le stagiaire peut ainsi envisager encore plus facilement et plus sûrement son accès à l'emploi agricole. »



Fabien Guimbretière

Secrétaire général - (FGA-CFDT)

« Les partenaires sociaux ont choisi de garder 50 % des fonds obligatoirement alloués au FPSPP⁽¹²⁾ au titre de la formation professionnelle pour financer des actions concourant

à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi, via le dispositif ADEMA. Il s'agit de faire venir des demandeurs d'emploi et de leur procurer à terme, une certaine stabilité et des emplois pérennes. »

(10) Commission paritaire nationale sur l'emploi. - (11) Evaluation en milieu de travail, prestation de Pôle emploi. - (12) Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.



Pour en savoir plus :
www.fafsea.com/adema

Ille-et-Vilaine

Le recrutement par simulation appliqué aux saisonniers



L'AEF est à l'initiative d'un parcours collectif pour améliorer le recrutement des saisonniers en production de tomates sous serres.

D'avril à octobre, la production de tomates sous serre nécessite l'emploi de nombreux saisonniers. Selon la taille de leur entreprise, les 25 exploitants d'Ille-et-Vilaine recrutent de 5 à 80 CDD pour la cueillette et l'effeuillage. Or ce recrutement n'est pas toujours évident. Confrontés à un turn-over important, ils doivent, chaque année, compléter l'équipe avec de nouvelles personnes.

Par ailleurs, une enquête de la MSA d'Ille-et-Vilaine réalisée en 2009, a montré l'influence de la motivation, de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux arrivants dans l'entreprise en matière de prévention des accidents du travail.

Informer en amont les candidats

L'AEF, avec les partenaires de l'emploi ⁽¹⁾, ont souhaité améliorer le recrutement des saisonniers. Avec Pôle emploi, elle a proposé un dispositif qui s'organise autour d'une mise en situation pour prévenir les candidats potentiels sur les attentes des employeurs et le travail en serre :

- 1. Communication** auprès de 3000 demandeurs d'emploi de Pôle Emploi et diffusion des offres d'emploi ;
- 2. Réunions** d'information collectives suivies de visites de serres pour les demandeurs d'emploi intéressés ;
- 3. Exercices** de recrutement par simulation pour les personnes désireuses de postuler ;

4. Mise en relation avec les employeurs pour les personnes ayant réussi leur test pour un entretien d'embauche.

Un guide d'entretien ainsi qu'un mémo pour l'accueil des saisonniers ont aussi été réalisés avec les employeurs.



Embaucher des personnes qui se plairont et sauront s'adapter dans l'emploi

52 candidats ont réussi leurs exercices. Ils ont été mis en relation avec les 8 producteurs de tomates sous serres du département qui ont opté pour ce recrutement expérimental.

Martine Milan, Présidente de l'AEF et maraîcher, se félicite du succès de l'opération : « pour ma part, les 3 personnes embauchées en mars via le dispositif de recrutement sont toujours là ! »

Un bilan sera réalisé à la fin de la saison afin de mesurer la stabilité des saisonniers dans leur contrat et de savoir si ce type de recrutement apporte une plus-value pour les entreprises. Une formation à destina-

tion des chefs d'équipes et des exploitants qui accueillent des saisonniers est d'ores et déjà envisagée pour la prochaine saison.

Martine Milan ajoute que la méthode a permis de mieux comprendre les raisons des abandons de poste des candidats : « certains se faisaient une image du métier différente alors que pour d'autres, c'est un manque d'aptitude malgré l'envie de travailler. »



Loïc Le Bihan

Conseiller à la Plateforme de vocation
Pôle Emploi Ille-et-Vilaine

Le recrutement par simulation est une méthode qui permet de recruter autrement puisque seules les habiletés⁽²⁾ du candidat sont jugées, à travers des exercices en condition de travail.

En fonction de leurs résultats, les candidats sont ensuite présentés ou non aux employeurs.

C'est aussi un type de recrutement où il n'y a pas de pré-requis d'expériences ou de diplômes et qui permet d'éviter les discriminations, notamment la non-maîtrise de la langue française.

Pour le maraîchage sous serre, les habiletés⁽²⁾ suivantes étaient recherchées :

- comprendre, mémoriser et appliquer les consignes ;
- travailler sous tension en restant vigilant malgré les tâches répétitives ;
- travailler dans des postures contraignantes.

(1) AEF 35, FAFSEA, MSA, Pôle emploi, Union des Producteurs de Légumes, VIVEA.

(2) Ensemble des capacités nécessaires pour réaliser un travail.



Pour en savoir plus :
aef-ille-et-vilaine@anefa.org
02 23 48 29 45

Meuse

❖ Dynamiser l'emploi agricole en Meuse avec les EMT



L'ADEF Meuse a repris son activité en avril 2009 et a fait le choix d'être présente sur le terrain pour renouer le contact avec les partenaires de l'emploi.

« Dans la Meuse, nous manquons de salariés qualifiés ! » Mickael Moutaux, exploitant agricole et Président de l'ADEF Meuse, est catégorique. Pour preuve les chiffres de la MSA : entre 2005 et 2007, le nombre d'ETP⁽¹⁾ de la production agricole a chuté de 7 % malgré une demande forte du terrain. « Il y a toujours des jeunes, de bonne volonté qui cherchent du travail » poursuit-il.

Consciente de ces difficultés, l'ADEF Meuse a fait de la mise en place de partenariats sa priorité afin de trouver des solutions aux problèmes de main-d'œuvre. De nombreux postes restent non pourvus faute de candidats qualifiés dans la production agricole.

Dans le cadre d'un partenariat avec Pôle Emploi, elle a proposé le développement d'Évaluations en Milieu de Travail (EMT).

Évaluer, repérer et embaucher...

L'objectif des EMT est simple : permettre à un demandeur d'emploi de vérifier ses compétences et ses capacités professionnelles pour un emploi ou de découvrir les conditions d'exercice d'un métier.

Un candidat est placé en situation réelle de travail dans une entreprise. Pendant 1 à 2 semaines, diverses tâches lui sont confiées. Elles permettent de mesurer ses compétences professionnelles pour le positionner ensuite sur des offres d'emploi ou bien lui proposer une formation.



... pour anticiper les recrutements de la saison 2010

Fin 2009, l'ADEF Meuse a commencé par recenser les employeurs volontaires, notamment ceux ayant déjà effectué des recrutements.

Dès mars 2010, des réunions d'informations collectives ont été organisées dans les agences locales Pôle Emploi pour sensibiliser les demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture. Les candidats intéressés ont ensuite été vus en entretien individuel pour affiner leur motivation et leurs souhaits. L'EMT est ensuite formalisée par la signature d'une convention tripartite entre l'employeur, le candidat et Pôle Emploi lors d'une rencontre préalable.

Un soutien financier de la DDTEFP de la Meuse, puis du Fonds d'accompagnement du GIP⁽²⁾ Objectif Meuse et d'un EDEC⁽³⁾ signé avec l'état permet à l'ADEF Meuse de suivre de près les EMT. Elle joue l'intermédiaire entre les employeurs et Pôle Emploi.

L'ADEF Meuse s'est fixée comme objectif de réaliser 15 EMT en 2010. « Nous sommes actuellement au début du dispositif, mais les remontées du terrain sont plutôt satisfaisantes » explique Antoine Lenelle, Secrétaire général de l'ADEF Meuse. « Les salariés apprécient l'initiative qui leur permet de tester d'autres façons de travailler, des productions différentes ou à une autre échelle. »



Pierre Rauch

Agent qualifié d'élevage laitier

« Je suis arrivé dans la Meuse suite à la mutation de ma femme. Mécanicien agricole de formation, j'ai travaillé 15 ans comme salarié agricole. Je recherchais un emploi dans l'agriculture et j'ai été séduit par une EMT. D'une région à une autre, les techniques de travail peuvent évoluer. Je voulais voir si j'étais capable de m'adapter. C'était avant tout une expérience personnelle. Finalement, les 2 semaines passées en exploitation en avril ont été une réussite. L'employeur, au vu de mon savoir faire, a décidé de me garder ! Mes compétences ont été appréciées et sont désormais reconnues à leur juste valeur. »

(1) ETP : Equivalent temps plein. - (2) GIP : Groupement d'intérêt public. - (3) EDEC : Engagements de développement de l'emploi et des compétences, signé avec l'état.



Pour en savoir plus :
adefa-meuse@anefa.org
 03 29 83 30 47

Des ateliers pour favoriser l'emploi agricole dans les Pyrénées-Orientales

Via une convention signée le 5 février 2010 avec le Pays de la vallée de l'Agly, l'AREFA Languedoc-Roussillon a animé, tout au long du mois de mai, des ateliers de proximité à destination des demandeurs d'emploi des Pyrénées-Orientales.

L'AREFA a présenté les filières agricoles, les métiers, les opportunités d'emploi sur les différents secteurs géographiques ainsi que son service en ligne de la Bourse de l'emploi. Dans les Pyrénées-Orientales, plus de 465 offres ont été déposées en 2009. Pour ceux qui ne disposent pas d'ordinateur, c'était l'occasion de découvrir cette façon « numérique » de rechercher un emploi.

L'AREFA a également orienté et conseillé individuellement les demandeurs d'emploi en matière de formation.

adefa-pyreneesorientales@anefa.org

Tél. : 04 68 38 30 45

L'AEF Finistère : déjà 20 ans de paritarisme !

C'est en 1990 que les partenaires sociaux agricoles du Finistère⁽²⁾ se sont unis autour d'un projet commun et fédérateur. Ils ont souhaité relever le défi des emplois en productions agricoles et ont créé la première Association Emploi Formation (AEF).

La démarche finistérienne s'est ensuite propagée aux autres départements bretons et en même temps, avec la création de l'ANEFA en 1992, une AREFA Bretagne a été créée.

Aujourd'hui, l'AEF 29 c'est une structure épanouie qui continue à servir l'emploi agricole. À l'occasion de ses 20 ans, un débat a été organisé, le 18 juin 2010, sur l'avenir de l'emploi agricole en Finistère ainsi qu'une remise de prix de concours photo. Une soirée dinatoire a clôturé la journée.

aef29@anefa.org

Tél. : 02 98 64 67 96

(1) Centre d'information et d'orientation. - (2) FDSEA et CFDT à l'origine. - (3) Pôle Emploi, Points pommes, Missions locales, FDSEA, Chambre d'agriculture, MSA...

Agenda

Innov'agri : 7 au 9 septembre 2010 à Outarville (45)

Space : 14 au 17 septembre 2010 à Rennes (35)

Sommet de l'élevage : 6 au 8 octobre 2010 à Clermont-Ferrand (63)

Salon de l'éducation : 25 au 28 novembre 2010 à Paris

Salon Vinitech : 30 novembre au 2 décembre 2010 à Bordeaux (33)

L'agriculture francilienne à la rencontre de l'Education Nationale



En partenariat avec la FRSEA, l'AREFA Ile-de-France a organisé, le 13 avril 2010, une visite d'exploitation agricole francilienne pour les représentants des CIO⁽¹⁾ de l'Education Nationale des académies de Versailles, Créteil et Paris.

15 représentants ont pu visiter un fleuron de l'horticulture - les établissements Vacherot-Lecoufle dans le Val de Marne - spécialisé dans les orchidées.

Après avoir découvert l'entreprise et visité les serres, les participants ont pu engager un dialogue fructueux sur les problématiques de recrutement, d'adéquation entre les profils recherchés et les candidats ainsi que sur les dispositifs de formation et sur la fidélisation de personnel.

Les enseignants chargés d'orienter les jeunes ont apprécié la démarche qui vise à renforcer l'attractivité des métiers agricoles.

arefa-ile-de-france@anefa.org

Tél. : 01 42 36 98 42

Un film pour les futurs cueilleurs de pommes du Limousin



L'AREFA Limousin, avec l'ensemble des partenaires de la campagne pommes et avec le soutien financier du Conseil régional du Limousin vient de réaliser un film

pour accueillir les nouveaux saisonniers de la récolte 2010.

Chaque année, près de 5000 cueilleurs sont embauchés et bon nombre d'entre eux ne connaissent pas ou peu l'environnement dans lequel ils vont travailler.

Le film permet de :

- former aux techniques de la cueillette des pommes ;
- informer sur la sécurité et l'organisation du travail ;
- valoriser leur travail et la qualité du produit.

Ce film est d'autant plus important que de nombreux saisonniers ne connaissent pas ou peu l'environnement dans lequel ils vont travailler.

Les arboriculteurs sont invités à leur diffuser le premier jour de la cueillette. Il sera également présenté par les partenaires⁽³⁾ ou lors de salons.

arefa-limousin@anefa.org

Tél. : 05 55 10 38 11